BOÎTE À OUTILS

V-E-E-C

VALORISATION • ENGAGEMENT • ÉTUDIANT • CITOYEN

ULB engagée asbl

Fais de ton engagement un pas vers le changement !

Pour en savoir plus, visite notre page https://engagee.ulb.be/engagement-etudiant

FICHE n°2

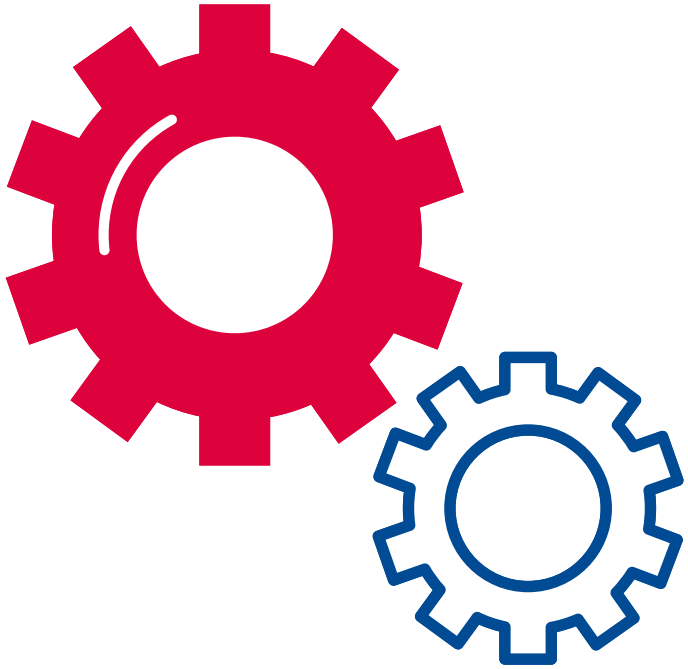

DES OUTILS POUR STRUCTURER SON ASSOCIATION ET SES PROJETS

Une nouvelle idée à concrétiser, une activité à reproduire, une association à développer…

Comment gérer vos projets dans le temps et éviter les pièges qui vous empêchent de fonctionner de manière optimale ? Voici quelques conseils et outils qui pourraient vous aider.

1 - CONSTRUIRE LE CALENDRIER DE L'ANNÉE

Pour structurer votre association ou votre projet, un des points de départs est souvent la planification. Planifier ses projets de manière prévisionnelle au début de l'année facilite l'organisation du travail ainsi que l'établissement des budgets.

Le planning prévisionnel n'est pas définitif, il est une ébauche des désirs de l'association. Mais une fois le planning effectué, vient l'heure des choix : il faut dégager les priorités.

2 - CHOISIR DES OUTILS DE PLANIFICATION : LE RÉTROPLANNING

Comme son nom l'indique, c'est un planning inversé. Pour le construire, partez de la date et heure de fin de votre projet et remontez le temps pour identifier tout ce qui vous a permis d'en arriver là.

Déroulez ensuite chaque secteur (communication, logistique, programmation...) et identifiez les étapes-clé à ne pas oublier pour obtenir un événement réussi. Par exemple, pour une fréquentation maximale lors de votre concert, la communication peut être un bon moyen d'attirer du monde. Pour cela, vous pouvez organiser des sessions d'affichage sur le campus à travers les écrans numériques et les valves. N'hésitez-pas à demander au Service Communication de l'Université et aux Facultés de relayer votre activité.

Cliquez ici pour découvrir un exemple de rétroplanning

3 - CIBLER DES PARTENAIRES

Tout comme vous aurez communiqué sur votre association et vos projets dans le but de recruter de nouvelles personnes ou d'attirer le public, vous pouvez essayer de vous faire connaître auprès de potentielles structures partenaires (associations, entreprises, administrations...). Une fois cette opération entamée, les retours à attendre peuvent être de plusieurs natures : simples encouragements, partenariats avec d'autres associations, ou encore partenariats financiers.

Il se peut également que vous n'ayez aucun retour, du fait de la nouveauté de votre association. Ne désespérez pas pour autant et concentrez-vous sur vos actions de l'année, elles vous feront remarquer. Votre réputation se construira, la majorité du temps, à partir de celles-ci.

Toutes vos prises de contact peuvent être enregistrées dans un carnet d'adresses mis à jour le plus régulièrement possible. N'hésitez pas à demander conseils autour de vous, les professeurs par exemple peuvent se révéler de véritables mines d'informations !

Amorcez également une veille informative sur vos financeur·se·s potentiel·le·s : collectez des informations utiles sur les intérêts et champs d'intervention de chacun·e, les personnes ressources, les dates-clés pour le dépôt de dossier... Cette base de données ne sera utile que si elle est tenue à jour.

Enfin, vous pouvez accompagner tout cela d'un dossier de présentation, des plaquettes ou des brochures vous présentant. Montrez-vous attractif·ve·s, dynamiques et professionnel·le·s. Ces documents constituent le premier élément de présentation de votre association auprès de partenaires potentiel·le·s, ils doivent donc être travaillés en conséquence.

4 - GÉRER VOTRE BUDGET

Vous retrouverez davantage d'informations dans la **fiche n°3 GÉRER SA COMPTABILITÉ** et dans la **fiche n°7 RÉALISER SON BUDGET PRÉVISIONNEL**

Cliquez ici pour découvrir des conseils pour vos supports de présentation

AFIN D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DERNIÈRES RÈGLES ET OBLIGATIONS LÉGALES POUR LES ASBL, NOUS VOUS ORIENTONS VERS L'ASSOCIATION **IDEJI**.

À TRAVERS *VIE ASSOCIATIVE*, **IDEJI** PROPOSE UN ENSEMBLE DE FICHES D'INFORMATION DESTINÉES À VOUS AIDER DANS LA GESTION DE VOTRE ASBL. RÉPARTIES EN NEUF THÉMATIQUES, CES FICHES VOUS AIDENT DANS LES ÉTAPES DE GESTION ET D'OBLIGATIONS LÉGALES DE VOTRE ASSOCIATION.

→ TOUTES LES INFOS SUR **WWW.VIEASSOCIATIVE.BE** ←

LES THÉMATIQUES ET LE CONTENU DES FICHES DÉVELOPPÉES DE CE PRÉSENT GUIDE SONT RICHEMENT INSPIRÉS DES OUTILS MIS À DISPOSITION PAR LE RÉSEAU FRANÇAIS DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES ANIMAFAC.

CRÉDITS & RESSOURCES

MISE EN PAGE GRAPHIQUE : MME LAETITIA TINTINAGLIA
PHOTOGRAPHIE : © CANVA
EDITEUR RESPONSABLE : M. AHMED MEDHOUNE

ULB engagée asbl
Soutenir l'action citoyenne

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Loterie Nationale

ULB UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

*Animafac Le réseau des associations étudiantes

ideji